

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE PLEDRAN.

Rapport intermédiaire

*Date*



## Rapport intermédiaire de projet

Atlas de la biodiversité communale de la Commune de PLEDRAN			
Date de soumission du rapport	19/04/2022	Période couverte par ce rapport (période de référence)	Du 21/06/2021 au 22/04/2022 (10 mois)
Convention de subvention n°	OFB/21/0006	Durée de mise en œuvre prévue par la convention	20 mois : (06/2021 - 03/2023)
Bénéficiaire de la subvention		Nom de la collectivité bénéficiaire de l'aide OFB : Commune de PLEDRAN	
Responsable du projet		Stéphane BRIEND, Maire	
Contact		<a href="mailto:christophe.champalou@pledran.bzh">christophe.champalou@pledran.bzh</a> <a href="mailto:joaquim.rebours@pledran.bzh">joaquim.rebours@pledran.bzh</a> 02 96 64 34 21	
Auteur(s) du rapport		Christophe CHAMPALOU & Joaquim REBOURS, Services Techniques	

Coût total prévisionnel du projet ( <i>rappel</i> )	50 622.00 €		
Subvention accordée par l'OFB ( <i>rappel</i> )	40 000.00 €		
Montant déjà versée par l'OFB ( <i>rappel</i> )	12 000.00 € (30%)		
Montant des dépenses engagées sur la période de référence ( <i>à titre indicatif</i> )	12 957.00 €	Consommation budgétaire (% du coût total)	25.60 %

# Table des matières

<b>I.</b>	<b>Identification du projet</b> .....	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>Avancement et mise en œuvre du projet</b> .....	<b>8</b>
	II.1 Rappel des actions, résultats et calendrier prévus (conformément à l'annexe 1 de la convention de subvention) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	II.2 Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence .....	8
	II.2.1 Description générale de l'avancement du projet .....	8
	II.2.2 Gouvernance et implication des parties prenantes .....	9
	II.2.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances .....	9
	II.2.4 Actions de mobilisation et sensibilisation .....	9
	II.2.5 Communication .....	10
	II.2.6 Tableau récapitulatif des actions en cours ou réalisées et résultats sur la période de référence	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	II.3 Suite des actions prévues et perspectives post-ABC .....	12
	II.4 Autoévaluation .....	12
<b>III.</b>	<b>Annexes</b> .....	<b>14</b>

## I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale de PLEDRAN
Période total prévue pour la mise en œuvre du projet	20 mois (du 16/06/2021 au 16/03/2023)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Pledran est une commune de tradition rurale, encore basée sur une économie et des paysages agricoles prédominants mais qui a connu deux phases de mutations successives liées à la modernisation du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une modernisation agricole qui a conduit à une intensification des pratiques autour du triptyque « élevage – blé -maïs » associée à la construction de vastes bâtiments agro industriels et au regroupement des exploitations (153 en 1988 – 61 en 2000 et 35 en 2015), créant parfois des interrogations, notamment sur la question des épandages et des traitements phytosanitaires.</li> <li>- Une politique de périurbanisation et de déplacements automobiles facilités qui a conduit la collectivité à soutenir la production de nombreux lotissements et à investir massivement dans l’accompagnement de services publics et infrastructures sans qu’il y ait eu réflexion sur leur inscription dans la géographie ou l’économie locale préexistante.</li> </ul> <p>3100 habitants en 1968, 7000 en 2020, la commune est aujourd’hui la 15<sup>e</sup> plus grande commune du département et l’attrait pour cette campagne périurbaine est toujours vif dans l’agglomération.</p> <p>Le rythme de construction attendu au PLH est de 35 à 40 logements par an sur la commune.</p> <p>Mais Plédran connaît une « crise identitaire » liée à cette « crise de croissance » et à la production d’un cadre de vie « Hors Sol », tant en agriculture qu’en urbanisme. Car si l’imaginaire de la campagne est un moteur, la ruralité n’est pas encore mise en valeur dans la stratégie de développement urbain actuel de la commune. Les lotissements construits jusque-là sans rapport au contexte, en témoignent.</p> <p>Le désir de nature est affiché chez les nouveaux résidents mais la privatisation des la campagne est réelle.</p> <p>Le souhait de créer un tissu social riche mais la réalité actuelle montre que les espaces communs sont plutôt dévolus aux routes et parkings et que le tissu économique se développe davantage autour de hangars artisanaux et commerciaux qu’autour de lieux de convivialité.</p> <p>L’objectif de Zéro Artificialisation Nette impulsé au niveau régional, ne suffira pas à résoudre cette crise identitaire s’il est appliqué dans sa seule dimension quantitative. L’enjeu est d’arriver à ce que nos mobilités, nos lieux de vie, nos pratiques agricoles, mutent pour recréer à terme un cadre de vie reliant de façon qualitative le bourg à sa campagne.</p>

<p>Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>L'objectif pour la commune est donc de se donner les moyens de transcrire avec intelligence sur son territoire les orientations proposées dans le cadre du plan de paysage mené à l'échelle de l'agglomération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Edifier une infrastructure paysagère : constituer un réseau de chemin parcourant les vallées, les forêts, les franges de villes et concevoir Des paysages renforçant la valeur et la proximité de l'agriculture.</li> <li>- Rétablir les qualités paysagères des parties urbanisées : soigner le paysage de centres et construire le paysage des franges urbaines.</li> </ul> <p>Pledran souhaite se positionner autour du Sport-Loisirs très reconnu grâce à la présence d'un bois d'intérêt communautaire aux portes du bourg et sur une topographie marquée, qui peut offrir des vues contextualisées sur le grand territoire.</p> <p>C'est pour commencer à sérier ces objectifs de développement reliant urbanisme et agriculture à l'échelle communale qu'elle a déjà sollicité des groupes de travail et la tenue d'un atelier Flash qui s'est déroulé en juin sur la commune, sous l'impulsion des services de l'Etat et l'accompagnement du CAUE.</p> <p>Cet atelier a permis de mettre en lumière les enjeux communaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment continuer d'accueillir 40 logements par an tout en préservant des cœurs d'îlots jardinés en centre-bourg et en visant le « Zéro-artificialisation nette » ?</li> <li>- Comment impulser de nouvelles façons d'habiter un bourg à la campagne en ouvrant des perspectives d'accès au bois et aux espaces agricoles de proximité ?</li> <li>- Comment préserver l'activité économique agricole tout en la valorisant comme support de nouvelles relations sociales et environnementales ?</li> </ul> <p>Construire le programme « Atlas de la Biodiversité » est le moyen pour la collectivité de se doter de compétences naturalistes, pour compléter le plan paysage que la commune souhaite réaliser et qui sera suivi par un plan guide.</p> <p>Cet atlas sera un support pour développer les indicateurs se suivi de la prise en compte de la biodiversité dans les politiques de la commune.</p> <p>Ces études permettront de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfléchir sur l'image de la commune et mettre en récit la définition de la nouvelle centralité avec ses différentes entités (bourg-bois-quartier des Côteaux) : de bourg à la ville ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler sur une identité paysagère dans les espaces publics du bourg qui soit le reflet de cette volonté de valoriser le cadre de vie agricole et boisé de la commune.</li> <li>- Relier pôles actifs de la commune par un réseau de cheminements qui desservent également la campagne de proximité.</li> <li>- Accompagner une montée en puissance de l'intensification de l'habitat encadrée selon des objectifs de qualité paysagère fixée par la collectivité et permettant d'expérimenter de nouvelles typologies d'habitats.</li> <li>- Retrouver des espaces de « nature collective » qui révèlent et développent une nouvelle dimension agricole et environnementale.</li> <li>- De mettre en avant les continuités écologiques qui correspondent à un ensemble de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques.</li> <li>- La trame verte et bleue sera prise en compte de façon locale dans le cadre du PLUI en cours, renforçant ainsi les enjeux de « continuités écologiques » propre au territoire de Pledran.</li> </ul> <p>C'est pourquoi l'atlas de la biodiversité va permettre ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'améliorer les connaissances des espèces et des habitats présents sur la commune à l'instant T0.</li> <li>- De connaître, via une cartographie, les zones à enjeux de biodiversité (habitats et espèces) pour leur intégration dans les politiques publiques, en particulier dans les documents d'urbanisme.</li> <li>-</li> </ul> <p>De plus, l'objectif à moyen terme est de souscrire à un « Territoire engagé pour la nature », puis d'utiliser les indicateurs issus de l'atlas de la biodiversité communal pour mesurer l'effet des mesures prises en ce projet global mené entre 2021 et 2022.</p> <p>Ainsi, ces études conjointes seront le moyen également d'associer à la réflexion de nouveaux acteurs et habitants et d'étendre les savoirs et compétences pour traiter de problématiques cruciales et non traités jusqu'ici :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des compétences en paysage, urbanisme et architecture : quelle identité pour Pledran ? Où se situe la centralité ? Comment répondre aux nouveaux besoins : typologies d'habitats, forme urbaine, diversification ? Comment accueillir de nouveaux habitants en évitant l'extension urbaine : densification, réhabilitation et réadaptation ? Méthode Eviter, Réduire Compenser ? Comment créer des Espaces de nature collective ? Comment valoriser le patrimoine ? Quelles seraient les conséquences économiques, juridiques, financières d'un déclassement de zone 1 AU en futures zones d'activités pour un arrêt de la consommation de terres agricoles ?</li> <li>- Des compétences sociales pour comprendre comportements et mobilités : qui traverse ou se pose à Pledran ? Où ? Pourquoi ? Quels sont les freins à l'autonomie de déplacements doux sur la commune ? Les cheminements doivent-ils se traduire par un tour de bourg ou un réseau traversant pour relier</li> </ul>
--	---

	<p>les polarités communales entre elles et au grand paysage agricole, ou il y a-t-il une gestion spatiale ou temporelle spécifique à prévoir ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des compétences en agriculture et agriculture urbaine : la commune projette de faire évoluer les zones d'extension urbaines programmés pour y substituer ou intégrer des zones de nature collective. Comment permettre le développement d'un projet d'agriculture urbaine confortant une stratégie alimentaire locale, comment anticiper et organiser l'évolution paysagère des zones de non-traitement phytosanitaires en interface des zones habitées et des chemins ? Comment accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques environnementales et sociales, dans l'amélioration de leurs conditions d'exploitation (construction d'une foncière agricole municipale ? Nouveaux modèles contractuels entre ville, associations et agriculteurs ?)...</li> <li>- Des compétences naturalistes : quel est l'état des lieux actuel ? Est-ce que la biodiversité ne souffre-t-elle pas de l'urbanisation et de ses conséquences ? Quels seront les biens faits environnementaux de ces changements de pratiques ?</li> </ul> <p>Pledran souhaite ainsi mobiliser activement sa population et devenir un site d'expérimentation pour tester une approche des actions de proximité facilement transportables sur le reste du territoire.</p>
--	--

<p>Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>Plédran, 7000 habitants, connaît « une crise identitaire » liée à sa croissance périurbaine et à la production d'un cadre de vie « hors-sol » tant en agriculture qu'en urbanisme.</p> <p>L'objectif de Zéro Artificialisation Nette, dans sa seule dimension quantitative, ne suffira pas à résoudre cette crise identitaire. La dynamique paysagère constitue pour la commune un des socles indispensables pour fédérer la population autour d'un projet partagé révélant les atouts de cette campagne habitée.</p> <p>L'enjeu est d'arriver à ce que nos mobilités, nos lieux de vie, nos pratiques agricoles, mutent pour retisser un cadre de vie reliant de façon qualitative le bourg aux boisements et espaces agricoles de proximité. La commune souhaite donc se donner les moyens de transcrire avec intelligence sur son territoire les orientations proposées dans le cadre du plan de paysage mené à l'échelle de l'agglomération. Par la mise en œuvre d'un atlas de la biodiversité, elle ambitionne de préserver des espaces de nature collectifs et productifs au bénéfice d'un urbanisme favorable à la santé pour demain.</p>
---	--

## II. Avancement et mise en œuvre du projet

### II.1 Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence

#### ***II.1.1 Description générale de l'avancement du projet***

*Préciser l'état d'avancement général du projet (contexte, territoire concerné, atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées...).*

La commune de Plédran a missionné le bureau d'étude Foxaly pour la réalisation de son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

La première phase du projet consiste entre autres en la préparation du projet via la sélection de zones d'intérêt sur la commune pour les inventaires naturalistes à venir au cours de la phase 2 (prévue de septembre 2021 à septembre 2022). L'ensemble du territoire communal est retenu pour les prospections.

Atlas de la biodiversité communale de PLEDRAN.

Rapport intermédiaire

Date 19 Avril 2022



A ce jour, 3 inventaires ont été réalisés.

### **II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes**

*Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participant.es, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).*

*Si l'ABC est réalisé à l'échelle intercommunale : préciser les mesures et actions mises en œuvre visant à l'appropriation du projet par les collectivités infras.*

Les missions confiées à Foxaly concernent notamment :

- La collecte et la synthèse des données préexistantes sur le territoire via un pré-diagnostic (objet du présent rapport)
- La définition de la stratégie de l'ABC via l'analyse des données bibliographiques, afin de définir les actions à mener au cours de l'ABC (également présenté dans ce rapport)
- La mise en œuvre d'inventaires naturalistes complémentaire ;
- L'accompagnement pour l'animation et la communication autour de la démarche ;
- La formalisation de l'ABC à l'issue de l'étude.

Au niveau de la commune, une élue est référente de ce projet et les services techniques municipaux sont les interlocuteurs du cabinet Foxaly.

Une première réunion de lancement de l'ABC a eu lieu le 19 janvier 2022 avec différents partenaires (Vivarmor Nature, Saint Briec Armor Agglomération, Les Brigades Vertes, FDAAPPMA, le Centre social de Pledran, des agriculteurs, l'ONF est également intégré au projet)

### **II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances**

*Préciser l'état d'avancement des actions visant l'acquisition de connaissances (compilation des données existantes, réalisation d'inventaires naturalistes, bilan des premiers résultats, modalités de partage et diffusion des données d'inventaires, réflexion autour de la valorisation et production cartographique...).*

Un pré diagnostic a été réalisé, ainsi qu'un repérage de terrains sur l'ensemble du territoire afin de cibler les lieux sur lesquels réaliser les inventaires.

### **II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation**

*Préciser l'état d'avancement des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyennes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).*

Deux animations vont être proposées aux administrés Plédranais (tous âges):

- La 1ere se tiendra le samedi 21 Mai 2022 et se déroulera sur le thème « Sauvages de ma rue » : Inventorier les espèces végétales présentes dans une rue (ou plusieurs rues). Permet de sensibiliser à la démarche d'inventaire

naturaliste et à la flore "ordinaire" tout en complétant les données de l'atlas.

- 
- La seconde aura lieu le 07 Juillet avec pour thème les Nids d'hirondelles : Inventorier les nids d'hirondelles, connaître les différentes espèces d'hirondelles et martinets et sensibiliser sur leur préservation.

### II.1.5 Communication

*Préciser les actions de communication mises en œuvre (public ciblé, partage des liens url vers les pages internet existantes...).*

Des articles paraissent mensuellement dans notre bulletin communal. A travers ces articles, l'objectif est de partager de façon pédagogique les résultats principaux des différentes phases du projet et aussi faire un zoom sur un taxon chaque mois.

Une participation citoyenne a été ajoutée à la page web de la mairie dédiée à l'atlas (<https://www.pledran.bzh/atlas-de-la-biodiversite-communale>) le lien vers le formulaire de participation mis en place pour recueillir les observations citoyenne : <https://docs.google.com/forms/d/1cwouXoKX2e2knRkMpBXfQevcKvk7vIGTvUQriDLUwfs>

### II.1.6 Tableau récapitulatif des actions prévues et résultats

Actions prévues	Statut de réalisation	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...) ou résultats attendus	Apprentissage, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises
Action N°1 Pré diagnostic	Réalisée	06/2021	07/2021	Diffusion des résultats lors de la réunion de lancement	Ciblages pour inventaires futurs
Action N°2 Réunion de lancement	Réalisée	01/2022	01/2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation du pré-diagnostic</li> <li>➤ Echange autour des zones à inventorier</li> <li>➤ Echange autour de l'animation de la démarche</li> </ul>	
Action N°3 Inventaires terrains	En cours	02/2022	12/2022	L'objectif de ce premier passage d'inventaire sur la commune était de réaliser un premier relevé de la biodiversité lors	

				<p>d'un parcours sur la commune, en ciblant particulièrement les amphibiens et les mammifères semi-aquatiques (Loutre d'Europe et Campagnol amphibie).</p> <p>L'objectif du second passage d'inventaire sur la commune était de réaliser un relevé de la biodiversité lors d'un parcours sur la commune, en ciblant particulièrement les amphibiens et les mammifères semi-aquatiques (Loutre d'Europe et Campagnol amphibie). Il a également été l'occasion de collecter des données notamment sur les oiseaux ainsi que les lépidoptères (papillons de jour).</p>	
<i>Animations</i>	<i>En cours</i>	<i>05/2022</i>	<i>09/2022</i>	Sauvages de ma rue, Gestion différenciée et infrastructures écologiques, Le carré de biodiversité, Nids d'hirondelles	

## II.2 Suite des actions prévues et perspectives post-ABC

- Perspectives :
  - o Les résultats de l'ABC seront transmis en 2023 sous forme d'un rapport illustré, de cartographies d'enjeux. C'est un outil d'aide à la décision que la collectivité aura à sa disposition et qu'elle pourra corréler au Plan Guide pour implanter de futurs projets. La prise en compte de la biodiversité communale sera ainsi au cœur de la réflexion sur l'avenir de Plédran.

## II.3 Autoévaluation

Le projet est en phase avec le calendrier prévisionnel.

Les échanges sont constructifs avec le cabinet Foxaly et les animations en cours intéressent le public avec quelques retours à la suite des publications sur notre mensuel.

- Auto-évaluation :
  - o Sur le plan communication, l'impact du bulletin d'information mensuelle ( 3250 distribués par mois) est indéniable. Les participations au questionnaire de science participative (6 participants, une dizaine d'observations transmises depuis sa mise en ligne en janvier) montrent un intérêt croissant des Plédranais.
  - o Sur le plan action de sensibilisation :  
L'animation du 21 mai n'a pas eu le résultat attendu. Des axes de travail sur la communication interne (superposition d'activités communales le même jour) et externe ainsi que des actions incitatives sont imaginés :
    - Communication de l'animation dans le bulletin municipal (telle que réalisé pour cette première animation) ;
    - Communication sur le panneau lumineux communal (telle que réalisé pour cette première animation) ;
    - Communication sur les réseaux sociaux (notamment la page Facebook liée aux activités de la commune) ;
    - Communication sur l'agenda en ligne du site web de la commune ;
    - Communication sur des supports imprimés (affiches ou flyer par exemple) ;
    - Offrir un goûter ou des boissons à la fin de l'animation afin de rendre l'animation conviviale et attractive ;
    - Prévoir la participation sur inscription des intéressés afin d'engager ces derniers à venir et afin d'avoir de la visibilité sur la participation prévue et agir en conséquence (pour l'animation grand public « Nids d'hirondelles »)
- Trois autres animations sont programmées :
  - Animation auprès du public scolaire « Le Carré de biodiversité », la matinée du 23 juin 2022 ;
  - Animation auprès du service technique sur la Gestion différenciée, l'après-midi du 23 juin 2022 ;
  - Animation grand public « Nids d'hirondelles », le samedi 2 juillet 2022.
- o Sur le plan inventaire naturaliste : 4 passages diurnes et nocturne réalisés entre février et mai 2022, avec un passage de 2 journées de terrain chaque mois. Les taxons suivants ont été inventoriés : mammifères, avifaune, insectes, chiroptères, amphibiens, reptile, flore, nous permettant de collecter d'hors et déjà plus de 1000 observations sur la commune, avec certaines espèces non inventoriées sur la commune depuis les années 80 (exemple : Orchis tacheté à la Chapelle Créac'h). Les inventaires ne permettent cependant pas de couvrir exhaustivement la commune, les prospections sont réalisées sur des habitats caractéristiques (landes, bourg, bocage, forêt...) à la commune. D'autres passages mensuels sont prévus jusqu'en septembre



### III. Annexes